

## CONTRAT DE LOCATION 2024





Et,

## Entre les soussignés :

Mr Dzikowski Pascal, Représentant légal de la SAS Pôle Altitude, Siret : 829 449 222 00027 et gestionnaire du Camping Verte-Rive\*\* chemin de l'Ille à Saint Laurent-de-Cerdans 66260. Téléphone : 04.68.39.54.64

Adresse :				Code postal :			Ville :			
ays : Mail :				Tel :				_		
Par la p	orésente, le cam	ping V	erte	-Rive	** loue	1 Cł	nalet D	)étente	:	
Date d'entrée :/	_ 2024 Nombre de n	nuit prévue :		_ D	ate de sortie	:	_/ 20	024		
Nombre adulte :	Nombre enfant - 7 ans :	1	Nombre	e enfant +	de 7 ans :		Nomb	ore enfant - de	e 3 ans	3:
Cette	location est disponible à partir	r de 16 heur	es et de	evra être lil	béré avant 10	heures	le jour du	départ !		
Description		Basse Saison		Mai Juin Septembre			Juillet et Août 2024			
Location Ch	nalet Détente	Tarifs	Qté	Sous Total :	Tarifs	Qté	Sous Total :	Tarifs	Qté	Sous Total :
Semaine /7 nuits: 1/2 adultes + 3 enfants (max)		290,00€			420,00€			650,00 €		
Semaine /7 nuits : 4/5 adultes (max)		340,00 €			460,00€			710,00€		
Week-end ou 2 nuits : 2 adultes + 3 enfants		125,00 €			175,00 €					
Week-end ou 2 nuits: 4/5 adultes		145,00 €			190,00€					
Nuit simple/ supplémentaire : 2 adultes + 3 enfants		75,00 €			105,00€					
Nuit simple ou supplémentaire : 4/5 adultes		85,00 €			125,00€					
1 /2 Personnes avec Tente sur la parcelle/jour					18,50 €			22,50 €		
Chien/chat/jour:		2,50 €			2,50 €			2,50 €		
Véhicule supplémentaire :		2,50 €			2,50 €			2,50 €		
Location de draps 140x190 :		12,00 €			12,00€			12,00€		
Location de draps 90x190 :		9,00€			9,00€			9,00€		
L'hôtelière** Lits avec draps, <u>par pers :</u> ,2 serviettes  1 Kit toilette, 1 Bouteille d'eau plate 50cl, (ménage inclus).		75,00 €			85,00 €					
Taxe de séjour par adulte/jour :		0,29 €			0,29€			0,29 €		
Nettoyage du Chalet :		65,00 €			65,00€			65,00 €		
Heure de dépassement Valable uniquement. (en Ba		u gesti	<u>onnaire</u>							
Validation du gestionnaire : Oui : Non : signature du gestionnaire :										
Total TTC :										
Acompte 30% :										
Total restant à payer le jour d'arrivée :										

## **CONDITIONS GENERALES DE LOCATIONS**

-Prix de la location : Tarifs en vigueur 2024 à l'ordre de	e La société : <b>SAS Pôle Altitude</b>								
	e la location saisonnière qui lui est consentie, soit : €.								
Ce prix est payable selon les modalités suivantes :									
-Le locataire verse au bailleur 30 % d'acompte du montant, soit : €									
-La réservation est prise en compte qu'au reçu du contrat accompagné de son acompte									
-Le solde devra être payé le jour de l'arrivée du locataire.									
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·									
Cette location a lieu :									
	onnier auxquelles les parties déclarent se soumettre, sous celles des conditions générales de locations.								
<u>-Domicile</u> : Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leur demeure respective.									
- Attribution de juridiction : Toutes les contestations pouvant naître relativement à l'exécution du présent bail seront de la compétence exclusive du Tribunal de Pe									
(66) de la situation du camping.									
<u>-Disponibilité :</u> est disponible à partir de 16 heures et devra être libéré avant 10 heures le jour du départ.									
Heure de dépassement après 10h -Tarif par heure et par personne -Valable uniquement sur autorisation du gestionnaire <u>-Caution obligatoire</u> : chèque de 250,00 € à remettre obligatoirement au moment de la réservation. Si aucun dégât n'est constaté et le ménage effectué, le dépôt du									
garantie sera intégralement remboursé sous 8 jours.	unigatoriement au moment de la reservation. Si aucun degat n'est constate et le menage enectue, le depot de								
	ponsabilité civile professionnelle du camping. La société Pôle Altitude et le camping Verte-Rive**n'étant pas des								
	onsables des pertes ou des vols d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux clients ou à								
	e de la surveillance de ses objets personnels (vélos, vêtements, etc.). Le client est invité à se renseigner auprès de								
sa compagnie d'assurance pour étendre ses propres garanties multirisques habitation à l'hébergement occupé dans le camping									
-Etat des lieux : Un inventaire et état des lieux complet	du matériel mis à disposition est établi entre les deux parties à l'arrivée et au départ. (Arrêté du 22 octobre 2008								
Relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air NOR : ECEC0824829A)									
	ıi-ci est à la charge du locataire pendant avant son départ.								
Le camping n'est pas un hôtel, le ménage n'est par conséquent pas compris dans le tarif. En fin de séjour, les lieux doivent être rendus dans l'état équivalent à celui									
	st pas fait ou de façon insatisfaisante, le ménage nécessaire à la remise en état sera facturé (55 €) et déduit sur la								
caution.	rrier en Decembrandó CO jours quant la data d'arrivéa. l'acompte restera acquie en compine Catro CO et 20 jours								
	rrier en Recommandé 60 jours avant la date d'arrivée, l'acompte restera acquis au camping. Entre 60 et 30 jours								
avant la date d'arrivée, le prix de la location sera dû à concurrence de 50 % du prix total du séjour Entre 30 jours et le jour d'arrivée, le prix de la location sera dû en totalité. Le droit de rétractation ne s'applique pas aux contrats de locations saisonnières. Dans tous les cas, l'acompte n'est pas restitué. Le client est tenu de se rapprocher									
auprès de son assureur pour souscrire une assurance									
	retard éventuel de son arrivée, afin de conserver son droit de possession. Le gestionn <mark>aire se rés</mark> erv <mark>e la pos</mark> sibilité								
	es après la date d'arrivée prévue. Alors les conditions d'annulation de <b>l'article I</b> (cf. CGL) s'appliquent.								
-Capacité d'accueil du chalet : Le contrat est établi suivant la capacité de couchage fixe par location, soit pour 5 personnes. Le lit superposé est prévu un iquement pour									
	nentaires couchant dans les banquettes convertibles seront facturées en supplément. Si le nombre de locataire								
dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Les locations disposent de couvertures ainsi que d'oreillers et des protections									
de literies. Le locataire est chargé de recouvrir obligato									
-Information/réglementation : les conditions générales de location, le règlement intérieur et le cahier de prescription de sécurité CPS sont disponibles sur le site Internet									
et ou sur demande auprès du loueur.	etionnaire, les visiteurs neuvent être admis dans le camp sous la responsabilité de leurs hêtes. Couv. ci sont tonus								
-Invités et visiteurs: Après avoir été autorisés par le gestionnaire, les visiteurs peuvent être admis dans le camp sous la responsabilité de leurs hôtes. Ceux-ci sont tenus d'une redevance de 3,00 € par visiteur. Les voitures des visiteurs sont interdites à la circulation dans le camping, le stationnement est obligatoire sur le parking.									
a ano rodovanos do <b>0,00 e</b> par visitoar. 200 voltaros de	is visitours some interaction of a stream of the street of								
Je déclare accepter les conditions générales de location	ns. Je m'engage à respecter le règlement intérieur du camping Verte Rive** et c'est donc en toutes connaissances								
que je remplis ce contrat de location. Tous contrats no	n conformes aux originaux seront considérés comme nuls.								
Fait an day, ayanadaiyaa à .	10. / 2024								
Fait en deux exemplaires, à :	Le:2024								
A envoyer à l'adresse suivante : CAMPING VERTE RIVE**									
Chemin de l'Ille, 66260 Saint Laurent-de-Cerdans – France									
Ou par mail : <u>camping-verterive@orange.fr</u>									
« Lu et approuvé » manuscrits, signature obligatoire :									
Le client :	Validé par le loueur, date :								
LO OHOIR .	vando par lo lododi, dato .								
	Tampon et signature :								